

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE **MODIFICATIF**

Gare de Paris Gare du Nord

SNCF-GARES & CONNEXIONS a confié la réalisation, la commercialisation et la gestion des commerces dans la Mezzanine banlieue de la gare du Nord – Paris 10ème (ci-après dénommée la « Gare ») à la SAM, Société d'Aménagement de la Mezzanine Paris Nord, aux termes d'une Convention d'occupation temporaire du domaine public constitutive et non constitutive de droits réels signée le 25 septembre 2001.

Cette convention d'occupation du domaine public ferroviaire permet à la SAM de conclure des contrats de sous-occupation des espaces commerciaux au profit d'exploitants, personnes physiques ou morales, aux fins d'y exploiter une activité donnée

Dans ce cadre, nous vous informons que la société Retail & Connexions, président de la SAM organise la commercialisation des espaces commerciaux de ce périmètre de la Gare, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié à l'activité listée ci-après.

I. DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Un emplacement en gare de Paris Gare du Nord à destination d'une activité de « Vente de produits de dépannage du quotidien non alimentaires et alimentaires » et/ou « Vente de produits culturels, livres, musique et jeux vidéo ».

A titre accessoire, une activité de « Vente de produits de dépannage, presse, tabac, jeux nationaux, souvenirs, produits culturels » peut être proposée en complément de l'activité principale.

Descriptif de l'emplacement : Un emplacement d'environ 700 m² situé au niveau -2 dans le périmètre de la SAM (emplacement n°43).

L'emplacement est actuellement exploité par les enseignes CASINO SHOP et RELAY.

Durée de l'occupation : 7 ans à compter de la mise à disposition prévisionnelle au 01/01/2023 et sous réserve de réception de toutes les autorisations administratives.

II. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation en s'inscrivant sur la présente consultation via le site internet Retail & Connexions. L'ensemble des emplacements seront intégrés dans un Dossier de Consultation unique.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le : **Mercredi 15 Décembre 2021 à 16h.**

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes directement enregistrées sur le site internet Retail & Connexions seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- Le nom, prénom du candidat ainsi que l'enseigne/société qu'il représente.
- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Après la clôture de dépôts des intérêts, les candidats recevront une notification pour télécharger le Dossier de Consultation directement sur le site internet Retail & Connexions, qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

La SAM et la société Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

La SAM et/ ou Retail & Connexions se réservent le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le : Mardi 25 Janvier 2022 à 16h.

La date prévisionnelle de signature du contrat est le : Février 2022.